

Sujet : [INTERNET] Pascal Doistau Contribution Commissaire enquêteur CSI - MSI

De : Pascal DOISTAU <pascal.doistau@wanadoo.fr>

Date : 21/03/2022 17:25

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire bonjour,

Je vous remercie de prendre le temps de lire ma contribution.

Celle-ci est basée sur :

- L'intérêt de tous les citoyens qu'ils soient Condéens, Iton-mesnilois ou autres,
- Le respect et la bonne utilisation de l'argent public,
- L'avenir.

Comment une commune d'environ 1000 habitants en l'occurrence Condé-sur-Iton, en sous-investissement avéré en 2016 lors de la création de la commune nouvelle, dont les réalisations récentes sont liées à Mesnil-sur-Iton (deux nouvelles classes, préau, salle de sieste, cuisine centrale de Mesnil-sur-Iton, ...) pourra-t-elle maintenir son école ?

Comment une commune d'environ 1000 habitants avec un conseil municipal de 11 élus, appartenant à une intercommunalité d'environ 40000 habitants (INSE 27) pourra-t-elle valablement exister et avec expertises :

- Pour constituer et faire vivre l'ensemble des commissions,
- Participer aux différents EPCI, instances territoriales ?

Condé-sur-Iton a un potentiel archéologique aujourd'hui enfoui (Condatum), avéré et étendu sur des surfaces importantes (de l'ex voie ferrée à son église et au château du Domaine de Condé). Cette richesse considérée par les archéologues comme d'une importance équivalente au Gisacum du Vieil-Evreux bloque les nouveaux projets immobiliers sauf à lancer une campagne de fouilles importante et onéreuse pouvant définitivement « classer les sites » ou pas. Comment une commune d'environ 1000 habitants, sans réelles possibilités d'accueils de nouveaux habitants voulant construire, pourra t'elle se développer et faire face ?

Sauf à considérer que l'argent public doit servir à faire survivre des communes isolées et en difficultés dans beaucoup de domaines (démographique, scolaire, économique, culturelle, sportive, associative, sociale), la bonne utilisation des fonds publics, de plus en plus rares et difficiles à obtenir, doit être une priorité absolue.

En face des réalités auxquelles les communes sont confrontées, la défusion de Condé-sur-Iton n'est pas en cohérence avec les orientations prises par l'Etat, la Région Normandie, le Département de l'Eure, la Commune de Condé-sur-Iton elle-même lors d'un vote souverain en 2015 de son conseil municipal, sachant que Breteuil-sur-Iton excluait tout

rapprochement avec Condé-sur-Iton (sous-investissement) et inversement. C'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui.

Cette volonté de sécession est portée aujourd'hui par quatre élus municipaux, certes de talents, mais peu aux faits des réalités des communes (3 sur 4 sont en premier mandat). Les organisations de pétitions auprès des Condéens, certes conformes à la procédure, portent une gravité extrême car elles font appel à des signatures des Condéens non informés des réelles conséquences et enjeux de la défusion.

Pourtant, par expérience, travailler en collaboration étroite avec ces quatre élus est possible, souhaité, plaisant et porteur d'avenir pour les Condéens et les Iton-mesnilois.

Condé-sur-Iton et les Condéens ont intérêts à aider à construire, le long de la belle rivière Iton, un territoire Iton-mesnilois cohérent et fort dans les compétences rattachées aux municipalités. Condé-sur-Iton et les Condéens doivent profiter du dispositif « Petite Ville de Demain » dont Mesnils-sur-Iton fait partie.

Condé-sur-Iton a besoin de Mesnils-sur-Iton et inversement. Les spécificités et potentiels archéologiques de Condé-sur-Iton, d'intérêts majeurs, bloquent son développement mais prennent sens au sein de Mesnils-sur-Iton.

Il y a aujourd'hui une vraie cohérence de territoire avec l'Iton à développer. Le nom de la nouvelle commune l'incarne. Il est issu du moyen-âge, mesnil : petit territoire le long d'un ru.

Permettez-moi également cette référence qui je pense fait rêver une grande majorité des Condéens et Iton-mesnilois. En complément de la voie verte de Damville à Condé-sur-Iton sur l'ex voie SNCF, voie que nous souhaitons à moyen long termes et pour laquelle nous avançons, en lien avec l'INSE 27, le département, la région, l'Etat :

- recréer sur l'Espace Naturel Sensible des Fourneaux de Condé-sur-Iton l'ancien étang aujourd'hui disparu.

Ceci pourrait permettre en maillant le territoire, d'optimiser les loisirs, le tourisme, la pêche, de réguler le flux de la rivière Iton afin d'organiser à certaines périodes des descentes de l'Iton en canoé-kayak, de Condé-sur-Iton à Damville, le long du territoire de Mesnils-sur-Iton rendu plus attractif. Soyons fous mais n'est-ce pas cela la volonté politique pour des projets structurants et la résilience sur plusieurs mandats ?

C'est en synergie avec Mesnils-sur-Iton qui apporte, démographie en progression de plus 0,6% par an (source CCI de l'Eure), potentiel scolaire, expertises, complémentarités, possibilité d'investir, vies associatives, que l'avenir de Condé-sur-Iton passe. Construire un territoire riche de neuf communes historiques est une chance inouïe mais difficile. Saisir immédiatement cette chance démocratiquement votée est plus que jamais nécessaire et indispensable afin de répondre aux urgences du moment, dans l'intérêt de tous.

Meilleures et respectueuses salutations,

Pascal DOISTAU

Adjoint au Maire en charge « Vie économique »

17, rue de l'Eglise Saint-Martin

Manthelon

27240 MESNILS-SUR-ITON